

A2L FRERES
Société à responsabilité limitée au capital de 60 000 euros
Siège social : 6136 Route de Berre
13122 VENTABREN

789717725 RCS SALON DE PROVENCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à -2 352,80 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -2 352,80 euros

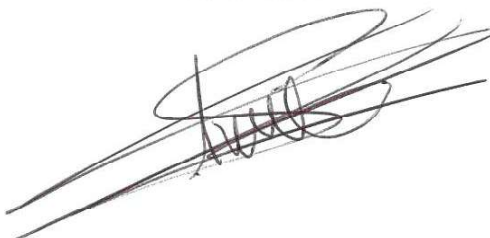
Prélèvement sur les réserves :
- sur le compte « autres réserves » 2 352,80 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



COMPTES ANNUELS

2024

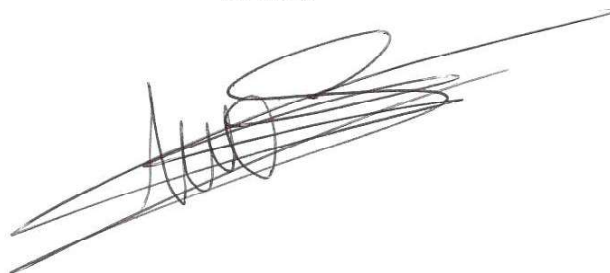
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

SARL A2L Frères

route de Berre
13122 VENTABREN

Siret : 78971772500020

Pour copie certifiée conforme
Le Gérant



AIX-EN-PROVENCE

MARSEILLE

PARIS

SAS au capital de 120 000 € - RCS Aix-en-Provence - APE 6920Z

AIX : 425, rue René Descartes 13857 Aix-en-Provence - Tél 04 42 90 03 18 - Siret : 45226023500042 - E-mail : aix@efidia.fr

MARSEILLE : 4, place Raphaël 13016 Marseille - Tél : 04 91 46 79 01 - Siret : 45226023500067 - E-mail : marseille@efidia.fr

INSCRITS AU TABLEAU DE L'ORDRE DE MARSEILLE

PARIS : SARL au capital de 10 000 € - RCS Paris - APE 6920Z - Siret : 50261482900039 - 16, rue Marcel Bon Temps - 92100 Boulogne-Billancourt - E-mail : paris@efidia.fr

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS

www.efidia.fr

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	68 300		68 300	68 300
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 886	15 051	835	1 525
Autres immobilisations corporelles	324 073	122 019	202 054	89 910
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	7 572		7 572	30 871
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 536		1 536	1 236
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	417 367	137 070	280 297	191 842
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	55 072		55 072	61 922
Avances et acomptes versés sur commandes				3 725
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				4 789
Autres créances	18 199		18 199	6 034
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	172 772		172 772	167 602
Charges constatées d'avance (3)	6 096		6 096	9 274
TOTAL ACTIF CIRCULANT	252 140		252 140	253 346
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	669 507	137 070	532 437	445 188
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	60 000	60 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 000	6 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	274 823	272 136
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 353	2 687
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	338 470	340 823
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 593	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 593	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	78 962	9 336
Emprunts et dettes financières diverses (3)	206	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 859	60 613
Dettes fiscales et sociales	33 408	34 416
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 894	
Autres dettes	45	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	192 374	104 365
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	532 437	445 188
(1) Dont à plus d'un an (a)	67 366	721
(1) Dont à moins d'un an (a)	125 007	103 644
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A2L Frères

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 532 437 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 2 353 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/05/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables en vigueur à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	68 300			68 300
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	68 300			68 300
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 006		2 120	15 886
- Installations générales, agencements aménagements divers	205 428	131 652	43 868	293 212
- Matériel de transport	7 161			7 161
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 868	12 831		23 700
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	30 871		23 299	7 572
Immobilisations corporelles	272 335	144 483	69 287	347 531
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 236	300		1 536
Immobilisations financières	1 236	300		1 536
ACTIF IMMOBILISE	341 871	144 783	69 287	417 367

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		144 483	300	144 783
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		144 483	300	144 783
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		23 299		23 299
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		45 988		45 988
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		69 287		69 287

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	68 300
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	68 300

Conformément au règlement ANC 2015-06 applicable pour les exercices ouverts à compter du 01-01-2016 il a été effectué des tests de dépréciation sur le fonds commercial d'une durée non limitée inscrit à l'actif de l'entreprise.

Ces tests ont mis en évidence que la valeur actuelle du fonds commercial était supérieure à la valeur bilancielle ; par voie de conséquence qu'il n'y avait aucune dépréciation à enregistrer à la date de clôture

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 482	690	2 120	15 051
- Installations générales, agencements aménagements divers	123 791	29 469	43 868	109 392
- Matériel de transport	2 965	849		3 814
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 791	2 022		8 813
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	150 029	33 029	45 988	137 070
ACTIF IMMOBILISE	150 029	33 029	45 988	137 070

Notes sur le bilan

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	9 041
Total	9 041

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 60 000,00 euros décomposé en 60 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		1 593			1 593
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		1 593			1 593
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		1 593			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 074
Intérêts courus	206
Dettes provis. pr congés à payer	7 162
Personnel - autres charges à payer	649
Charges sociales s/congés à payer	1 059
Charges sociales - charges à payer	38
URSSAF Alexis LACREUSETTE	570
URSSAF Adrien LACREUSETTE	113
T.V.T.S CAP	843
Total	11 713

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	1 127		
Crédit bail d avance	1 172		
Assurances, période d avance	3 797		
Total	6 096		